



Dispense d'enquête publique

No 05/25

La Municipalité de Ballens avise la population

qu'en date du 07 avril 2025

elle a dispensé d'enquête publique

Copropriété La Colline A
Chemin de la Bréfélaz 12
1144 Ballens

pour les travaux suivants :

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Parcelle no 668 – Chemin de la Bréfélaz 12

Le présent avis est affiché au pilier public le 24 avril 2025
pour une durée de 20 jours

Au nom de la Municipalité de Ballens

Le Syndic :

Ch. Croisier



La Secrétaire :

G. Neuenschwander